

de ne pouvoir pas aller assister elle même a
la Ceremonie des premiers Chaperons,
mais la saison est trop rude pour elle:
vous Recevrez cy joint d'arrret qui vous
permet les Chaperons; ainsi que des Chaperons
ma mere vous prie de les regarder comme
une preuve de son attachement pour votre
Comité, et moy comme une marque de
ma reconnaissance. j'ay l'honneur d'etre
vostre parfaitement Meilleur vostre tres
humble et tres obeissant serviteur.

Signé. Le Mq^e Gallien

La lettre cy dessus, et toutes les pieces
enregistrees cy devant, ensemble les Chaperons,
ont été Recueils par moy sousigné Maire
premier Consul de cette Comté de vriers
le 21 Xbre 1782. Et nous avons avec notre
Collegue Joseph Chauvet, fait l'ouverture
de la Boite qui contenoit le tout, chez
M^{re} Le prieur Jean, procureur General de
Madame la Marquise Gallien, Notre tres
Respectable Dame, et Baronne de ce lieu,
Et nous avons delibere ensemble de s'en
Acvetir pour la p^{re} fois de jour de la Noel
a la Grande Messe. Ce qui ayant été approuvé
par tous les plus Notables du lieu, et le
jour étant arrivé, nous avons fait inviter

Tous les Conseillers de la Communauté, et tous les
autres Bourgeois du pays, et possedant Bien dans
le terroir de se rendre a la Maison de ville
pour assister a la Ceremonie des premiers Chaperons.
Les Clochetes ayant passé par le village pour
annoncer la Grande Messe, nous nous sommes
rendus a la Maison de ville avec notre Collegue,
Et tout de suite, tous les Conseillers et autres
Bourgeois et principaux Tailleurs s'y sont
rendus avec un grand empressement. Et
nous étant ornés pour la premiere fois des
attributs de la Dignité Consulaire, nous
sommes partis en Corps de Comté pour nous
rendre a l'Eglise, au bruit de deux tambours
et d'un fiffe; toutes les places étoit remplies
du monde, et chacun a temoigné beaucoup
de joye et de Respect pour cet ornement.
Nous nous sommes placés a Notre Banc, et la
Messe finie, le même Cortège nous a accompagné
Chacun a Nos Maisons, ainsi que M^{re} de
Greffier, au bruit des mêmes tambours, a la
suite duquel Respectable Cortège, toutes les
femmes et des Enfants du lieu suivoit avec joye

Cet acte d'honneur que j'ay eu l'avantage
d'avoir le premier dans ce lieu de s'jour de
la Noel de l'année 1782.

Carbone & Maire premier Consul
de ce lieu de vriers en l'année 1782.